

# REFERENCE

Protection des Hommes au travail

Formations du SYNAMAP :  
une valeur sûre pour maîtriser  
la prescription d'EPI

P. 4

## Zoom sur

UNIVET

P. 6

## Affaires publiques

Les dernières  
infos sur la réglementation

P. 8

## Infos SYNAMAP

Les actualités du syndicat et  
de ses adhérents

P. 9

## En bref

Les infos du marché de  
la prévention et de la protection

P. 13

# Sommaire

## 4 | A la une

Formations du SYNAMAP :  
**Une valeur sûre pour maîtriser  
la prescription d'EPI !**



## 7 | Zoom sur

**UNIVET,**

fabricant d'équipements de  
protection des yeux



## 9 | Affaires publiques

Amélioration de la prise en charge  
des maladies professionnelles liées  
aux pesticides

Publication de la norme ISO 45001

1<sup>ère</sup> édition du guide d'application  
du règlement 2016/425

## 10 | Infos SYNAMAP

E.P.I. Center : une sélection été 2018  
dynamique et colorée !

Expoprotection 2018 : save the date !

Formation Technique EPI : prochaine  
session

## 11 | Produits et solutions



## 14 | En bref

Prévention de l'effet de l'exposition  
à certains facteurs de risques  
professionnels : ce qui change !

Outil INRS

Lancement de l'outil MAVImplant  
Logistique : mieux penser son futur  
entrepôt

Guide pratique

Amélioration des machines en  
service, une nouvelle publication  
de l'INRS

# Edito

Une année 2018 pleine de dynamisme !

Le SYNAMAP, dont c'est la dernière année de présidence de l'ESF, peut être fier des actions menées au niveau européen. Dans la continuité des efforts menés ces 3 dernières années, et de la dynamique mise en œuvre au sein de l'ESF en termes de lobbying, de communication et de prises de position, ces derniers mois ont permis d'apporter des réponses claires à de nombreux sujets relatifs au nouveau règlement, tels que la phase de transition ou encore la notion de mise sur le marché.

Ces résultats ont été obtenus notamment grâce à des actions ciblées et une présence soutenue auprès des instances européennes.

Le SYNAMAP, si besoin en était, a fait preuve d'un leadership réel auprès des organisations professionnelles européennes de notre secteur qui ont reconnu la pertinence de ses prises de position et la rigueur de ses analyses réglementaires et techniques.

Cette dynamique ne demande qu'à s'épanouir et l'avenir offre des possibilités de partenariats forts avec des organisations structurées et aux marchés potentiellement intéressants pour nos adhérents.

A ce titre, vous verrez, dans les prochaines éditions de notre magazine, des retours d'expérience ou partages de problématiques d'autres membres de l'ESF. Nous ambitionnons également de favoriser un élan commun des principales organisations professionnelles les mieux structurées en Europe.

Enfin, cette année 2018 devrait se clôturer sur une édition très prometteuse d'Expoprotection qui devrait, une fois de plus, battre tous les records !

Bonne lecture à tous.

Renaud Derbin  
Président du SYNAMAP  
Président de l'ESF

# Formations du SYNAMAP : une valeur sûre pour maîtriser la prescription d'EPI !



Le port d'équipements de protection individuelle est une composante incontournable de la sécurité au travail et une obligation. Mais la réglementation EPI est complexe et les caractéristiques techniques des protections sont nombreuses et propres à chaque risque professionnel, ce qui rend sa prescription délicate, voire compliquée.

Pour recommander une protection adaptée et efficace et avoir une bonne connaissance de la réglementation, il suffit d'être bien formé. Ça tombe bien, le SYNAMAP, Syndicat National de la Prévention et de la Protection propose des formations expertes et adaptées aux problématiques de sécurité.

La prescription d'EPI ne concerne pas seulement les commerciaux des distributeurs spécialisés, mais aussi les services achats, sécurité, RH, etc., des entreprises utilisatrices d'EPI. Or, recommander des EPI adaptés aux risques encourus et aux différentes situations professionnelles, en toute légalité requiert des connaissances bien spécifiques et indispensables. Tout d'abord, il faut avoir de bonnes connaissances réglementaires sur les EPI. Ce qui n'est pas simple compte tenu de la complexité de la réglementation des EPI et de son évolution. Comme par exemple le nouveau Règlement EPI, qui est entré en application le 21 avril dernier, ou encore les EPI anti-

bruit relevant de la catégorie 2 qui sont passés en catégorie 3, etc. Ensuite, il faut connaître les spécificités des différents types de protection pour s'assurer que l'EPI porté protège correctement contre le risque encouru. Exemple ? Quelles chaussures de protection choisir en cas de risques de perforation, de pénétration de fluides en milieu humide et sur sol en pente ? Beaucoup de paramètres à prendre en compte...

Il faut également savoir reconnaître un EPI conforme ou au contraire non-conforme à la législation, avoir des connaissances sur l'utilisation et l'entretien des EPI. Bref, ce n'est pas simple...

## La formation, la solution !

Conscient de la complexité du domaine des EPI et de la difficulté à trouver des formations pointues, le SYNAMAP, a développé un pôle Formation il y a plusieurs années, dont la formation Technique EPI est devenue une référence sur le marché.

Il s'agit d'un module complet sur les équipements de protection individuelle, animé par de véritables experts. Cette formation, d'une durée de 32 heures réparties sur 5 jours, a lieu à Paris, dans les locaux du SYNAMAP. Elle permet d'acquérir toutes les connaissances indispensables en abordant les différents types de protection et la réglementation en vigueur : protection auditive, protection des mains, protection des pieds, protection des voies respiratoires, protection des yeux, protection haute-visibilité, protection contre les chutes de hauteur, vêtements de protection.

Démonstrations produits, cas pratiques, vidéos, les intervenants de cette formation associent la pratique à la théorie, ce qui permet aux stagiaires de bénéficier d'une approche "terrain". Le côté concret est un atout indispensable pour mieux visualiser les problématiques réglementaires et évaluer l'acquisition de connaissances.

Comment prescrire un bon équipement lorsqu'on ne connaît pas suffisamment la réglementation ? Comment porter le bon équipement de protection lorsqu'on ne connaît pas les EPI adaptés aux risques encourus ? Etc. Autant de questions auxquelles cette formation répond.

"Le marché offre un large choix d'EPI toutes familles confondues. Il est parfois difficile pour les prescripteurs d'EPI, les acteurs de la prévention, les utilisateurs de s'y retrouver."

*Adelita Aullet,  
Responsable Technique du SYNAMAP*

## Mais que faire en cas de besoin précis ?

Pour être au plus près de votre réalité professionnelle et répondre au mieux à vos besoins, le SYNAMAP propose des formations dites "sur mesure".

A l'écoute des attentes, toutes les ressources nécessaires sont mises à disposition pour comprendre les problématiques de sécurité.

De l'analyse des besoins à la mise en œuvre du projet, le SYNAMAP définit le meilleur dispositif : formation spécifique sur un type de protection, formation sur le nouveau règlement EPI, journée de sensibilisation sécurité, etc.

L'expertise du syndicat, atout incomparable et inégalable, est mise à votre disposition.

Des exemples de formations sur-mesure ? En 2017, le SYNAMAP a organisé deux sessions de formation de 32 heures pour TOTAL TGS/TFMS, adaptées à la protection individuelle pour l'entretien et la maintenance d'immeuble tertiaire.

Le syndicat a également animé une journée de sensibilisation sur la sécurité des mains pour EDF, sur son site de Creys-Malville.

En bref, tout problème de connaissances des EPI a sa solution, la formation par le SYNAMAP !



# Témoignages

Adelita AULLET

Responsable Technique du SYNAMAP

## Pourquoi est-il important de suivre une formation sur les EPI ?

Le marché offre un large choix d'EPI toutes familles confondues. Il est parfois difficile pour les prescripteurs et vendeurs d'EPI, les acteurs de la prévention, les utilisateurs de s'y retrouver sans un minimum de bagage en la matière. En effet, le secteur des EPI est très réglementé et chaque famille d'EPI connaît une forte activité normative en constante évolution. Suivre une formation sur les EPI est indispensable aux acteurs du marché pour maîtriser le vocabulaire et les connaissances réglementaires, normatives et techniques propres à ce domaine. Face à un risque particulier, ils seront alors capables de déterminer l'EPI approprié à utiliser devenant ainsi de véritables prescripteurs / conseillers en EPI.

## En quoi la formation EPI du SYNAMAP se distingue-t-elle des autres proposées ?

La plupart des formations proposées sur le marché abordent la santé et sécurité au travail du point de vue de la prévention des risques professionnels en se concentrant sur la méthodologie à mettre en œuvre. Ces formations sont essentiellement destinées aux acteurs de la prévention. La problématique des EPI n'est qu'effleurée. Les formations du SYNAMAP véritablement axées sur les EPI, à la fois technique et réglementaire, vont au-delà de cette approche et répondent aux problématiques de sécurité des entreprises.

Mickael ROTHIER

TOTAL TGS/TFMS - Direction des Moyens Généraux

## Quelles sont les qualités principales de la formation EPI organisée par le SYNAMAP pour votre service ?

Les qualités de la formation EPI que le SYNAMAP a organisé pour notre service sont le niveau de connaissances des formateurs pour le domaine concerné, la parfaite maîtrise des zones de dangers, et l'expertise apportée sur l'utilisation de l'équipement de protection individuelle en rapport avec le risque à prévenir.

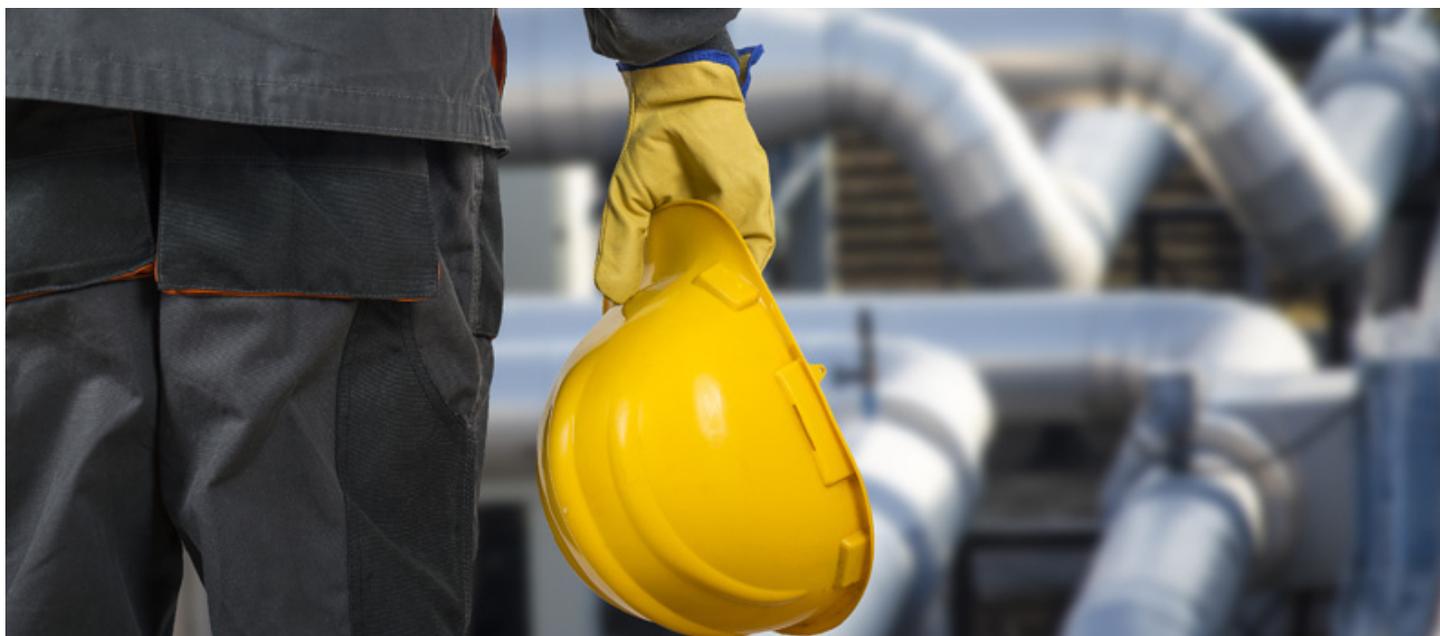
Les intervenants nous ont également présenté des exemples concrets d'accidents dans des situations sans port d'EPI ou avec des EPI non adaptés aux risques et des exemples d'accidents évités grâce aux EPI.

L'ensemble de toutes ces informations nous a permis de mieux intégrer la protection individuelle dans nos plans de prévention, notamment avec nos prestataires.

## En quoi cette formation vous a-t-elle aidé dans votre travail au quotidien ?

L'ensemble des informations acquises pendant notre formation nous a permis d'optimiser notre plan de prévention, d'améliorer la surveillance de la sécurité des travaux sur nos sites et de nous assurer de la conformité des EPI portés.

De plus, cette formation nous aide à transmettre un message important à nos prestataires sur la vérification de l'indice de protection des EPI en fonction des tâches à réaliser sur une zone de travail.



# UNIVET,

fabricant d'équipements de protection des yeux

UNIVET est une société moderne et innovante qui propose une gamme complète de protections des yeux pour l'industrie, le militaire, le médical ou la protection laser.

UNIVET conçoit, développe, fabrique et commercialise des équipements de protection des yeux dont la performance est reconnue.

Depuis maintenant 20 ans, l'entreprise UNIVET poursuit sa stratégie qui a contribué à sa réussite : innovation, créativité et rigueur.

Aujourd'hui, UNIVET s'appuie sur son savoir-faire et ses recherches pour proposer des produits fiables au design moderne et élégant.

## Créativité et innovation, des valeurs sûres

UNIVET est le seul fabricant avec un portefeuille produit aussi large et diversifié à travers de nombreux secteurs, combinant ergonomie, efficacité, esthétisme et fonctionnalité.

Equipé d'un laboratoire Recherche & Développement ultra-moderne et d'une usine de production à la pointe de la technologie, UNIVET possède une plateforme logistique de 3000 m<sup>2</sup> dans

le Nord de l'Italie (Brescia) et son propre laboratoire optique à Morez, dans le Jura (siège d'UNIVET France), lui permettant d'offrir un service complet de lunettes de sécurité correctrices "Made in France".

En mettant l'innovation au centre de ses priorités, UNIVET s'est vu attribuer en 2014 par Frost & Sullivan le prix "du leadership technologique dans l'industrie de la protection des yeux en Europe" pour sa technologie avant-gardiste. Grâce à l'excellence de son design italien, UNIVET a également remporté en 2015, 2016 et 2017 le prix RED DOTS dédié au meilleur design industriel et en 2017 le prix IF pour le meilleur design.

En 2007 UNIVET a créé un laboratoire interne consacré au développement de revêtements spécifiques et de technologies brevetées. Comme le revêtement VANGUARD anti-buée et anti-rayure qui

s'avère être le plus performant du marché et le concept 553 ZERONOISE qui permet pour la première fois d'avoir des lunettes de protection 100% compatibles avec un casque anti-bruit grâce à des branches extra-plates et très courtes. Ou encore le concept de lunettes polymorphes 5X1 qui est aujourd'hui la lunette la plus polyvalente du marché (adaptabilité aux différents visages et aux différents environnements de travail).

## Une capacité d'adaptation au service de la protection !

UNIVET possède une incomparable faculté d'adaptation aux besoins du marché. En effet, l'innovation et le design étant au centre de ses préoccupations, UNIVET conçoit des produits adaptés aux besoins des utilisateurs. Ses équipements de protection des yeux sont performants et esthétiques. Ce qui suscite une réelle envie de les porter et garantit donc une protection optimale pour un maximum d'efficacité !

De plus, UNIVET développe sa capacité à travailler avec des grands groupes comme le montre le partenariat tout récent avec la société SONY. Les premières lunettes de sécurité au monde à réalité augmentée ont ainsi été créées : VisionAR. Il s'agit de "Safety smart glasses", conçues et fabriquées par UNIVET et qui intègrent la "holographic waveguide technology" de SONY. Ce concept révolutionnaire est dédié notamment aux domaines industriels et professionnels dans le but d'améliorer les performances des opérateurs sans jamais oublier la mission première d'UNIVET, à savoir protéger les yeux quel que soit l'environnement de travail.

En résumé, UNIVET c'est l'alliance de la performance technique et de l'élégance du design italien. Un duo choc qui offre des produits uniques !



## En bref

Une plateforme logistique de **3 000 m<sup>2</sup>** dans le Nord de l'Italie.

Un **laboratoire optique en France** à Morez, dans le Jura.

**1** usine de production à la pointe de la technologie.

A reçu **en 2014** le prix "du leadership technologique dans l'industrie de la protection des yeux en Europe", par Frost & Sullivan.



## UNIVET

18, Avenue Charles de Gaulle  
39400 MOREZ

Tél. : 03 84 33 67 99  
Email : france@univet-optic.com  
Internet : www.univet-optic.com

## LUNETTE-MASQUE 6X3

"Nouvelle génération de masque 100% compatible avec un FFP et des lunettes de sécurité à verres correcteurs"



Le **masque 6X3** allie protection de haut niveau et style novateur.

Ce produit est extraordinaire en terme de performances et de design. Doté d'un oculaire panoramique, il offre un champ visuel périphérique optimal. Ce masque est également le premier à être **100% compatible** avec un masque à poussière FFP ou un 1/2 masque respiratoire.

### Caractéristiques

- Ecran profond et panoramique
- **Ecran interchangeable en moins de 30 sec.** grâce à un système révolutionnaire = diminue le coût de la lunette de 40%.
- Revêtement **anti-buée** intérieur hyper performant et **anti-rayures/ anti-produits chimiques** à l'extérieur.
- Normes EN166, EN170 et EN172.



## LUNETTES 5X1

"Modèle verres correcteurs 5X1 : 1<sup>ères</sup> lunettes de sécurité Polymorphe du marché"



Les lunettes de sécurité Polymorphes peuvent s'adapter à tous les visages grâce à des systèmes de réglages intuitifs.

Un seul et même modèle disponible pour les porteurs et non porteurs de verres correcteurs avec possibilité de changer d'écran pour s'adapter aux différentes conditions de travail (incolor, solaire, soudeur, In/out,...).

### Caractéristiques

- La 5X1 est le **seul modèle verres correcteurs du marché disponible en version soudeur** (teinte 3 et 5) et **cariste** (In/Out).
- La partie optique étant protégée des rayures par l'**écran Polycarbonate**, ces lunettes pourront également être utilisées dans le BTP pour toutes les applications mécaniques (meulage...).
- Normes EN166, EN169, EN170 et EN172.



## Amélioration de la prise en charge des maladies professionnelles liées aux pesticides

Des travaux visant à améliorer la reconnaissance des maladies professionnelles liées aux pesticides ont été engagés par la ministre des Solidarités et de la Santé, la ministre du Travail, le ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation et la ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation.

Pour améliorer la prise en charge des maladies professionnelles liées aux pesticides, les ministres souhaitent approfondir les travaux actuellement menés sur les expositions à ces produits.

L'institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM) et l'agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (ANSES), ont été missionnés pour fournir un appui scientifique à ces travaux et donc établir une étude actualisée des liens entre pathologies et exposition professionnelle aux pesticides. Ce rapport conjoint, relatif à la création d'un fonds d'aide aux victimes de produits phytopharmaceutiques, préconise d'améliorer en priorité la réparation des victimes, dans le cadre des régimes accidents du travail et maladies professionnelles, en assurant une meilleure prise en charge des maladies professionnelles. Cette amélioration pourrait passer par la création ou l'actualisation des tableaux de maladies professionnelles ou par la diffusion de recommandations à destination des comités régionaux de reconnaissance des maladies professionnelles (CRRMP) pour harmoniser les décisions de reconnaissance pour les maladies professionnelles ne relevant pas des tableaux. En outre, un travail de concertation sera mené avec les représentants des organisations agricoles afin d'étudier les

pistes d'amélioration éventuelles de la prise en charge des maladies professionnelles pour les exploitants.

**Enfin, le Gouvernement salue la publication de la norme internationale ISO 27065:2017 relative aux équipements de protection individuelle (EPI) phytopharmaceutiques au Journal officiel de l'Union européenne.**

La France a été particulièrement active dans l'élaboration de cette norme qui participe pleinement à l'objectif de prévention des utilisateurs de produits phytosanitaires. Cette norme harmonisée doit contribuer à la généralisation du port des EPI par les professionnels. Le ministère de l'agriculture va lancer prochainement une campagne de communication visant à promouvoir le port d'EPI, notamment les équipements à "spectre large", offrant une protection spécifique et proportionnée, dédiés aux produits phytopharmaceutiques, adaptée à la majorité des produits et des situations. Les ministères de l'agriculture et du travail se sont mobilisés pour le développement de tels équipements, en veillant à ce qu'ils soient confortables, résistants, adaptés aux contraintes du monde agricole et réutilisables dans un objectif de maîtrise des coûts.



©Dupont

## Publication de la norme ISO 45001

La norme Iso 45001 Systèmes de management de la santé et de la sécurité au travail - exigences et lignes directrices pour leur utilisation, fournit un cadre pour le management des risques en matière de SST. Elle permet d'inscrire la santé et sécurité au travail dans une dynamique d'amélioration continue des performances d'un organisme et facilite la mise en place de démarches qualité sécurité environnement (QSE).

La publication de la norme Iso 45001 mi-mars a marqué l'aboutissement de quatre années de travail formel et d'une quinzaine d'années de débats. Plus de 60 pays, réunis au sein du comité de projet Iso/PC 283, se sont mis d'accord sur un cadre commun pour soutenir les efforts des organismes en matière de santé et sécurité au travail.

Elle est applicable à tout organisme qui souhaite établir, mettre en œuvre et tenir à jour un système de management de la SST afin d'améliorer la santé et la sécurité au travail, supprimer les dangers et minimiser les risques (y compris les défaillances du système), tirer profit des opportunités.

Objectif : mettre à disposition des lieux de travail sûrs et sains et empêcher l'apparition de traumatismes et pathologies liés au travail. Le niveau de détail, la complexité et l'étendue des informations documentées ainsi que les ressources nécessaires pour assurer la réussite d'un système de management de la SST dépendent d'un certain nombre de facteurs, comme les caractéristiques de l'organisme (effectif, localisation, culture, exigences légales...), le périmètre du système de management, la nature des activités et les risques associés pour la SST.

+ d'infos : Afnor éditions

### A retenir

1<sup>ère</sup> édition du guide d'application du règlement 2016/425

**la première édition** du guide d'application du règlement 2016/425 concernant les EPI publiée hier par la Commission européenne (en anglais) **a été publiée le 3 mai 2018.**

La Commission européenne a apporté des corrections à certaines dispositions du guide.

Un certain nombre de sujets étant encore en discussion (vêtements réfléchissants, EPI produit à l'unité pour un utilisateur donné, mise en œuvre de la période transitoire, risques liés aux températures élevées, etc.), une nouvelle version du guide intégrant ces éléments devrait voir le jour fin 2018 ou début 2019.

Infos adhérents du SYNAMAP

## E.P.I. Center : une sélection ETE 2018 dynamique et colorée !

E.P.I. Center a composé une sélection spéciale ETE 2018 sportive et multicolore ! Pour chasser définitivement la grisaille de l'hiver, E.P.I. Center a mis des couleurs pimpantes dans les modèles de la sélection ETE 2018. Et pour retrouver une belle énergie, la présentation emprunte ses codes au monde du sport et plus particulièrement du foot.

Composée de 43 produits, déclinés en couleurs et en tailles, sans oublier la haute-visibilité, cette sélection ravira les femmes et les hommes travaillant dans le BTP, les espaces verts, la restauration, les sociétés de service, les collectivités, ...

Chacun pourra se composer sa tenue estivale : colorée, confortable et pratique.

Une sélection courte et pointue, destinée aux femmes et aux hommes, artisans de nombreux secteurs d'activité

Ce sont 43 produits phares qui ont été retenus par les Commissions produits pour constituer cette sélection ETE 2018 : Pantalons et bermudas/ T-shirts et polos/ Sweat-shirt et vestes softshell/ Chemises et chemisiers/ Tabliers et vestes de cuisine/ Chaussures et gants/ Casquettes et lunettes.

+ d'infos : [www.preventistes.com](http://www.preventistes.com)



Evènement

## Expoprotection 2018 : save the date !

La prochaine édition d'Expoprotection aura lieu du **6 au 8 novembre 2018** à Paris Porte de Versailles.

Une fois de plus, le pôle SYNAMAP constituera un élément phare du salon, avec 40 adhérents qui exposeront et présenteront leurs innovations.

Inscrit dans le Top 3 des salons européens en prévention et gestion des risques, Expoprotection 2016 a encore une fois rempli son rôle de rendez-vous révélateur d'innovations et de tendances, le bilan de l'édition 2016 ayant de nouveau accrédité la dimension et l'importance d'Expoprotection.

En effet, la forte densité de visiteurs a réaffirmé l'attractivité d'Expoprotection, porté par une forte mobilisation des acteurs de la prévention et de la gestion des risques.

[www.expoprotection.com](http://www.expoprotection.com)



Actualités du syndicat

## Formation

### "Technique EPI" : Prochaine session

La prochaine session de la formation Technique EPI du SYNAMAP aura lieu **du 19 au 23 novembre 2018** à Paris.

#### Programme :

La formation Technique EPI du SYNAMAP aborde la réglementation française et européenne, ainsi que les aspects techniques des différents types de protections de toutes les familles d'EPI.

- Santé et sécurité au travail, cadre général et réglementaire
- Protection auditive
- Protection contre les chutes de hauteur
- Protection des mains
- Protection des pieds
- Protection des voies respiratoires
- Protection des yeux
- Protection Haute-visibilité
- Vêtements de protection

#### Objectifs :

- Renforcer ses compétences techniques sur les EPI.
- Connaître la réglementation EPI
- Intervenir en véritables prescripteurs d'EPI dans l'analyse des risques.
- Préconiser les EPI adaptés aux situations de travail, etc.

Pour vous inscrire ou avoir plus d'informations, veuillez contacter : Laure FERRUS - [lferrus@synamap.fr](mailto:lferrus@synamap.fr) - 01 79 97 75 13.

Nouvel adhérent :



DIFAC propose une gamme complète d'EPI de la tête aux pieds. Soucieux de proposer une solution globale à ses clients distributeurs, sa gamme répond à la grande majorité des demandes allant de l'entrée de gamme au haut de gamme.

[www.difac.com](http://www.difac.com)

# Produits et solutions

Découvrez les derniers produits et solutions proposés par les adhérents du SYNAMAP, experts de la sécurité des Hommes au travail et des équipements de protection individuelle.

## AJUVA SAFETY



### Garde-corps ECOLINE T17

Norme : NFE 85-015.

**Descriptif** : Le garde-corps Eco-Line T17 en Aluminium droit ou incliné à 22° peut être mis en place sur des toitures avec acrotère. Disponible en trois finitions : brute, thermo laquée ou anodisée. Type de fixation : en applique, en applique extérieure, sous couverture (acrotère isolé ou non isolé).

**Applications** : Le garde-corps Eco-Line T17 est mis en place en périphérie des toitures terrasses inaccessibles pour assurer la protection des interventions d'entretien. Toitures terrasses inaccessibles, passerelle, industrie.

info@ajuva.fr - www.ajuva-safety.com

## ANSELL HEALTHCARE EUROPE N.V.



### HyFlex® 11-816

Norme : EN388:2016 4121A.

**Descriptif** : Construction ergonomique ultrarimance : sensibilité tactile. Formulation testée dermatologiquement, sans solvant et certifiée OekoTex. Technologie FORTIX™ : longévité du gant

**Applications** : Assemblage final, travaux de finition, applications d'assemblage léger, prélèvement et pose de petites pièces.

info.europe@ansell.com - www.ansell.eu

## CAMP SAFETY



### GIANT

Normes : EN 12841 Type A/B/C - EN 341 - EN 15151-1.

**Descriptif** : Descendeur multifonctionnel innovant pour l'accès sur corde et le sauvetage. Certifié, il peut aussi être utilisé comme dispositif antichute, bloqueur caractérisé et dispositif d'assurage d'escalade. Il est l'unique dispositif pour corde à avoir obtenu tant de certifications.

**Applications** : Descendeur multifonctionnel innovant, développé pour répondre aux spécialistes des travaux sur corde et du sauvetage les plus exigeants : travaux sur cordes, élagage, secours.

contact@campfrance.fr - www.camp-france.fr

## DELTA PLUS



### MAXIBLOC AN10006T ou AN10010T

Norme : EN360.

**Descriptif** : Antichute à rappel automatique en câble galvanisée diamètre 4 mm avec dissipateur d'énergie. Carter PP. Témoin de chute. Disponible en 6 mètres et 10 mètres.

**Applications** : Le MAXIBLOC a été conçu principalement pour l'industrie légère pour tout type de travaux en hauteur, dédié aux mouvements verticaux.

### Veste Softshell MOONLIGHT2

Norme : EN ISO 20471 (3 Veste - 2 Gilet).

**Descriptif** : Softshell 2 en 1 - se porte avec ou sans manches. Tissu respirant, 3 couches polyester, membrane PU. Résiste à 10 000 mm de pression d'eau. Très confortable à porter, légère et pratique avec ses 3 poches zippées.

**Applications** : Artisans second œuvre, industrie lourde, industrie légère, services/logistique, secteur éolien.



information@deltaplus.fr - www.deltaplus.eu

## DRÄGER FRANCE SAS



### Dräger Pac® 6500

Norme : Homologation ATEX ZONE 0 : directive ATEX 2014/34/UE. Comptabilité électromagnétique : directive CEM 2014/30/UE.

**Descriptif** : Le Pac 6500 est un détecteur individuel mesurant CO, H2S, SO2 ou O2 de gaz avec réactivité et précision. La performance et le temps de réponse rapide du capteur, associés à une pile puissante, apportent une sécurité maximale.

**Applications** : Surveillance individuelle.

infofrance@draeger.com - www.draeger.com

## FISKARS FRANCE LEBORGNE



### Massette bordures 3kg nanovib® (Réf. 127339)

**Descriptif** : L'association du manche trimatière nanovib® haute résistante et de son embout caoutchouc permet une réduction de 100% du bruit et des vibrations. L'extrémité du manche évasée diminue les risques d'échapper l'outil. Manche 2 positions

**Applications** : La massette bordures 3kg nanovib Leborgne est utilisée pour la pose de bordures de trottoir.

yves.ginet@fiskars.com - www.fiskars.com

# Produits et solutions

## KEE SAFETY SAS



### Kee Gate Barrière Ecluse

**Norme :** EN 14122.

**Descriptif :** Les barrières écluses empêchent les chutes en bords de plates-formes et mezzanines. Disponible en 4 modèles livrés en kits pour une installation simplifiée.

**Applications :** Cette barrière écluse offre une protection permanente lors du déplacement de charges en entrepôts et magasins.

ventes@keesafety.com - www.keesafety.fr

## KRATOS SAFETY

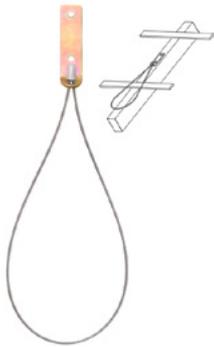


### Longes élastiques avec absorbeur d'énergie - Maxi 140 kg (Réf. FA 30 722 20, FA 30 723 20, FA 30 820 15)

**Normes :** EN 355:2002.

**Descriptif :** Adaptées pour un utilisateur de 140 kg maxi, longes élastiques avec absorbeur d'énergie compact, protégé par une pochette ouvrable permettant le contrôle de l'absorbeur.

**Applications :** Idéales pour une utilisation sur plan horizontal (toit terrasse), échelle fixe, échafaudage, structure métallique.



### WOSLING - Point d'ancrage de toit sous tuile (Réf. FA 60 030 04)

**Norme :** EN 795:2012 Type A.

**Descriptif :** Robuste et facile à installer sur charpente bois (section mini 70 x 80 mm) avec fixations adaptées. Discret : après installation, seul le câble d'ancrage reste visible et accessible.

**Applications :** Adapté pour fixation du système antichute ou de maintien au travail des couvreurs, zingueurs, charpentiers, ainsi que pour des travaux de maintenance.

info@kratossafety.com - www.kratossafety.com

## REGAIN SAS



### Polo manches longues multirisques

**Normes :** EN 11612 : A1 B1 C1 F1 - EN 14116 : 3/5H/40 - CEI 61482-2 classe 1.

**Descriptif :** EPI de catégorie 3, offre une protection sans faille à la chaleur et à la flamme, aux dangers thermiques d'un arc électrique ainsi qu'un confort inégalé grâce à sa capacité d'évacuation de l'humidité.

**Applications :** Electricité, industrie, forces de l'ordre, sapeurs-pompiers, ...

contact@regain-perform.com - www.regain-perform.com

## SHOES FOR CREWS



### Bastion

**Norme :** EN 20345.

**Descriptif :** Botte PVC, norme SRC, semelle antidérapante, disponible en blanc et vert.

**Applications :** Agroalimentaire, élevage, restauration, industrie.



### Bonnie

**Norme :** EN 20345.

**Descriptif :** En microfibre, imperméable, semelle anti perforation, semelle extérieure antidérapante anti obstruction : le confort et la sécurité. 36-42.

**Applications :** Agroalimentaire, logistique, service maintenance, industrie.



### Clyde

**Norme :** EN 20345.

**Descriptif :** En microfibre, imperméable, semelle anti perforation, semelle extérieure antidérapante anti obstruction : le confort et la sécurité. 38-47.

**Applications :** Agroalimentaire, logistique, service maintenance, industrie.



### Falcon

**Norme :** EN 20347.

**Descriptif :** Antidérapante, semelle intérieure amovible, Résistant à l'eau, semelle extérieure profilée. Modèle disponible en blanc et noir.

**Applications :** Restauration, établissement de santé.

infos@sfceurope.com - www.sfceurope.com/fr

## SORIFA



### LIBAL UV 50+ protection 2 en 1

**Descriptif :** Très haute protection SPF 50+, anti UV A et UV B + protection polyvalente contre les solutions aqueuses, graisses, solvants, goudrons, etc.

**Applications :** Pour mains, bras et visage des personnes exposées aux rayonnements solaires - BTP, voirie, espaces verts, etc.

sorifa@homme-de-fer.com - www.sorifa.com

# Produits et solutions

T2S



## Gilet SILEX

Normes : EN ISO 14116+A1 - EN ISO 20471 - EN 1149-5.

Descriptif : EPI multirisque qui permet d'être vu de jour comme de nuit dans un environnement ATEX. Maille Nittex Stop Flam = propriétés antistatiques et ignifugées remarquables. Transfert rétro réfléchissant RETHIOTEX® non feu. Léger et souple, il garantit un confort inégalé.

Applications : Adapté zone ATEX. EPI haute visibilité multirisque. Visibilité optimale de jour comme de nuit.



## Tee-shirt JAKARTA Manches Longues

Normes : EN ISO 20471 - EN 13758-2.

Descriptif : Conçu à partir d'une maille double face (polyester/coton) et de bandes rétro réfléchissantes segmentées thermocolées. Ultra confortable : face coton en contact avec la peau. La maille ajourée sous les bras = ventilation maximale et bonne respirabilité.

Applications : Protection maximale contre les UV. Pour toute personne intervenant sur l'axe routier.

info@t2s.fr - www.t2s.fr

## UVEX HECKEL



## MX 200 GT HIGH (Réf. 63943)

Norme : EN ISO 20345 : 2011 S3 WR CI HI HRO SRC.

Descriptif : Imperméable et respirante grâce à la membrane Gore-Tex®, adhérence exceptionnelle de la semelle PU/caoutchouc MACSOLE® X, 100% metal free pour plus de légèreté et de flexibilité (690 g).

Applications : Travaux extérieurs en milieux humides, BTP, réseaux de transport, énergie, chimie, espaces verts.



## uvex phynomic C5 (Réf. 60081)

Norme : EN 388 (4 X 4 2 C).

Descriptif : Gant de protection contre les coupures (niveau C) léger, souple et offrant une dextérité exceptionnelle grâce à la combinaison innovante DSM Dyneema® Diamond et élasthanne.

Applications : Travaux d'assemblage et de précision, contrôle, tri, industrie agroalimentaire

contact.france@uvex-heckel.fr - www.uvex-safety.fr - www.heckel.fr

## Formation technique EPI du SYNAMAP

Acteur incontournable de la protection des travailleurs et expert du marché des EPI, **le SYNAMAP est aujourd'hui le mieux placé pour vous former !**

Le SYNAMAP organise, 3 fois par an, une formation technique et réglementaire sur les équipements de protection individuelle.

Si vous souhaitez :

- Renforcer vos compétences techniques sur les EPI.
  - Intervenir en véritables préconisateurs dans l'analyse des risques pour conseiller les EPI adaptés à chaque situation.
  - Acquérir le vocabulaire et toutes les connaissances propres aux EPI et à la protection de l'homme au travail.
- Alors cette formation, dont la qualité n'est plus à démontrer, est faite pour vous...

Un programme complet, un cadre agréable à Paris, une équipe de formateurs experts... Tous les ingrédients réunis pour devenir "un référent EPI".

**La prochaine session aura lieu du 19 au 23 novembre 2018** à Paris.

N'attendez pas pour vous inscrire !

+ d'infos sur [www.synamap.fr](http://www.synamap.fr), rubrique "Formations".

Contact : Laure Ferrus - [lferrus@synamap.fr](mailto:lferrus@synamap.fr) - 01 79 97 75 13

**EXPO**  
**PROTECTION**  
**LE SALON DE LA PRÉVENTION**  
**ET DE LA GESTION DES RISQUES**

## Actualité

### Prévention de l'effet de l'exposition à certains facteurs de risques professionnels : ce qui change !

Avec la réforme du Code du travail, seulement 6 facteurs de risque professionnels au lieu de 10 précédemment, ouvriront des droits via le compte professionnel de prévention (nouvelle terminologie pour le compte personnel de prévention de la pénibilité), afin de partir plus tôt à la retraite, réduire le temps de travail ou réaliser une formation professionnelle.

**Ordonnance relative à la prévention et à la prise en compte des effets de l'exposition à certains facteurs de risques professionnels et au compte professionnel de prévention :** C'est l'Ordonnance n°2017-1389 du 22 septembre 2017 qui aborde la prévention et à la prise en compte des effets de l'exposition à certains facteurs de risques professionnels et au compte professionnel de prévention.

Un rapport commente cette ordonnance. Cette ordonnance a été ratifiée par la loi n° 2018-217 du 29 mars 2018.

**Facteurs de risques professionnels pour le compte professionnel de prévention et les accords en faveur de la prévention des effets de l'exposition à certains risques professionnels :** Les 10 facteurs de risques professionnels sont maintenus dans le champ des accords en faveur de la prévention de la pénibilité, renommés accords en faveur de la prévention des effets de l'exposition à certains risques professionnels.

## Outil INRS

### Lancement de l'outil MAVImplant Logistique : mieux penser son futur entrepôt

Simple et en accès libre sur le web, l'outil MAVImplant Logistique permet d'aider les responsables de plates-formes et d'entrepôts logistiques à intégrer la dimension santé et sécurité au travail dès la conception de leur bâtiment.

Le développement des opérations logistiques a fortement accru le recours à la manutention manuelle et mécanique, et donc l'exposition des salariés aux risques induits. Avec une sinistralité supérieure à la moyenne nationale, ce secteur présente des spécificités à prendre en compte en termes de prévention des risques professionnels.

Afin d'intégrer les aspects santé et sécurité au travail dès la conception et lors de l'aménagement des entrepôts, l'outil informatique MAVImplant Logistique (Maquette virtuelle d'implantation des locaux) a été développé par l'INRS, en partenariat avec l'AFT (Association pour le développement de la formation professionnelle dans les transports et la

Par contre les 4 facteurs de risques dont l'évaluation était particulièrement complexe ne relèveront plus du champ d'application du compte professionnel de prévention et ne feront donc plus l'objet d'une obligation de déclaration par l'employeur.

Ces 4 facteurs sont les risques :

- liés aux postures pénibles,
- aux manutentions manuelles de charges,
- aux vibrations mécaniques,
- et aux agents chimiques dangereux.

**Accords en faveur de la prévention des effets de l'exposition à ces facteurs de risques professionnels :** Les employeurs d'au moins 50 salariés engagent une négociation d'un accord en faveur de la prévention des effets de l'exposition aux facteurs de risques professionnels. Entre 50 et 300 salariés, les entreprises n'ont pas à conclure cet accord si elles sont couvertes par un accord de branche étendu.

+ d'infos : [www.atoutsante.com](http://www.atoutsante.com)

## Guide pratique

### Amélioration des machines en service, une nouvelle publication de l'INRS

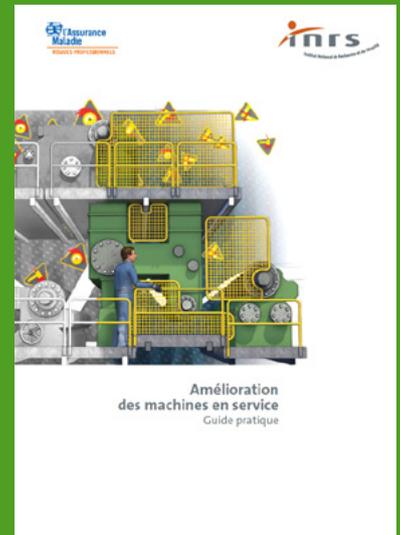
L'INRS publie un nouveau guide pratique pour aider les entreprises à mener à bien leurs projets de modifications de machines.

Cette brochure propose à l'employeur une démarche l'aidant à mettre en oeuvre ses projets de modification de machines afin d'obtenir un résultat correspondant à ses besoins. Elle présente également des exemples concrets illustrant la démarche.

Différentes situations peuvent amener à modifier une machine :

- Pour améliorer la production.
- Après un accident du travail ou une maladie professionnelle.
- Pour se conformer à des évolutions réglementaires.
- Pour tenir compte des recommandations de la Cnam.
- Pour maintenir les machines en conformité et en adéquation avec le travail.
- Pour apporter aux machines des améliorations qui n'étaient pas possibles auparavant (évolution de la technique).

+ d'infos : [www.inrs.fr](http://www.inrs.fr)



Editeur de Référence :

SYNAMAP  
21, rue Leblanc - 75015 PARIS  
Tél. : 01 79 97 75 10 / Fax : 01 79 97 75 15  
[info@synamap.fr](mailto:info@synamap.fr) - [www.synamap.fr](http://www.synamap.fr)

Directeur de la publication : Renaud Derbin

Réalisation : Laure Ferrus

Crédit photos : Fotolia

Les articles de ce journal peuvent être reproduits, à condition de citer la source et d'en informer le SYNAMAP.



# REFERENCE N°64

Protection des Hommes au travail